
		RAPPORT D'ESSAI - META AIR (NF X 43-050)				 COFRAC ESSAIS Accréditation N° 1-6308 Portée disponible sur www.cofrac.fr
		Commande n° : 0414-1908-R1	Ref stratégie : L-PDM-LT-AVN.01-Rév.00 *	Échantillon : 0414-08-MET		
Dossier : 0414	Resp. Stratégie : BEMB	Témoin : 0414-190829-T01				
Client : CARDEM Agence Ile de France Normandie		Dossier Client : FCA1975369-13				
Adresse Client : 9 rue des Entrepreneurs, ZAC des Châtaigniers II	Code postal : 95157	Ville : TAVERNY				
Adresse du site : Boulevard Gouvion St Cyr 75017 PARIS	Bât : -	Niveau de pose : -	N° Zone homogène : -			
Nom de zone et Localisation du prélèvement : Zone "Nord phase 2" - VEX1						

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR SELON LA NORME NF X 43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte -
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole * sont couverts par l'accréditation COFRAC MARTECH ENVIRONNEMENT.
 Le résultat d'analyse rapporté dans ce document et identifié par le symbole ** est couvert par l'accréditation du sous-traitant. Ce dernier est accrédité par le COFRAC ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

DATE 01/09/2019	N° DE RAPPORT 0414-13-MET_VEX_RAP_FUS	VERSION V0
--------------------	--	---------------

STRATÉGIE : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE (NF EN ISO 16000-7 et GAX 46-033) *

Type de mesure et objectif (GAX 46-033):	VEX	Fin de chantier amiante en extérieur	Type d'occupation du lieu de prélèvement	Extérieur
La stratégie est accréditée ?	Oui		Nbr de pièce unitaire :	-
Nbr de prélèvement / Nbr tot. de prélèvement	1 / 6		Nbr de prélèvement conforme :	6
Observation sur la représentativité de l'échantillon réalisé sous stratégie :	Lors du prélèvement, aucune observation n'a été faite qui a pu susciter un doute quant à la représentativité de l'échantillon.			

PRÉLÈVEMENT (NF X43-050) *

Ref du Technicien préleveur :	ABAR		Ref. Valise de prélèvement :	VPA012	
Périodes de prélèvement	1/ Date et Heure début:	Du 29/08/2019	09h30	Date et Heure fin:	Au 30/08/2019 09h30
	2/ Date et Heure début:	Du -	-	Date et Heure fin:	Au - -
	3/ Date et Heure début:	Du -	-	Date et Heure fin:	Au - -
Débit initial (L/min) :	6,96		Débit Final (L/min) :	7,00	
Débit moyen (L/min) :	7,00		Durée de prélèvement (h) :	24,00	
Incertitude sur le volume (%) :	8,00		Volume d'air prélevé (L) :	10 081,30	
⁽¹⁾ Commentaire sur les conditions de prélèvement :	Respect des conditions de la réalisation de la mesure.				

ANALYSE (NF X43-050) **

Laboratoire d'analyse sous-traitant :	LABO A2P	N° d'accréditation	1-5197
⁽²⁾ Réf de l'échantillon du laboratoire sous-traitant :	19-4392-01	Date d'analyse :	30/08/2019
Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²) :	0,009000	Surface effective de filtration (mm²) :	217,47
Fraction de filtre traité :	1/4	Nb d'ouvertures de grilles examinées :	32
Nb de fibres comptées (F) :	0,0	Type d'amiante :	Non détecté -
Incertitude sur le comptage (F) :	0<F< 2,99	Nombre de grilles examinées :	2
Technique analytique :	Microscopie électronique à transmission (EDXA - diffraction électronique)	Commentaire sur les conditions d'analyse:	Filtre chargé en poussières, calcination de 1/4. Témoin préparé et non analysé.

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme: "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance"

⁽²⁾Rapport du laboratoire sous-traitant disponible sur demande écrite à contact@martechenv.com

RÉSULTAT *

Sensibilité analytique (F/L) :	Borne inférieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration F/L d'air prélevé	Borne supérieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration calculée
0,30	-	< 0,90	0,90	0

Les informations indiquées dans ce rapport d'essai ont été vérifiées et contrôlées par : **Samir MARZAQUI** Fonction: **Contrôle qualité** Signature :

⁽³⁾L'intervalle de confiance à 95 % est issue de la loi de poisson. L'intervalle est exprimé en fibre par litre d'air prélevé et prend en compte les incertitudes liées au volume d'air prélevé, à la préparation et à l'analyse.



Les résultats ne concernent que les fibres de longueur : L ≥ 5µm, de diamètre : d ≤ 3µm et de rapport L/d > 3

La "concentration calculée" représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique. Les informations données par le client sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire. Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement.

Seul le rapport original papier engage la responsabilité de MARTECH ENVIRONNEMENT.



	RAPPORT D'ESSAI - META AIR (NF X 43-050)				
	Commande n° : 0414-1908-R1	Ref stratégie : L-PDM-LT-AVN.01-Rév.00 *	Échantillon : 0414-09-MET		
Dossier : 0414	Resp. Stratégie : BEMB	Témoïn : 0414-190829-T01			
Client : CARDEM Agence Ile de France Normandie	Dossier Client : FCA1975369-13				
Adresse Client : 9 rue des Entrepreneurs, ZAC des Châtaigniers II	Code postal : 95157	Ville : TAVERNY			
Adresse du site : Boulevard Gouvion St Cyr 75017 PARIS	Bât : -	Niveau de pose : -	N° Zone homogène : -		
Nom de zone et Localisation du prélèvement : Zone "Nord phase 2" - VEX2					

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR SELON LA NORME NF X 43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte -
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole * sont couverts par l'accréditation COFRAC MARTECH ENVIRONNEMENT.
 Le résultat d'analyse rapporté dans ce document et identifié par le symbole ** est couvert par l'accréditation du sous-traitant. Ce dernier est accrédité par le COFRAC ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

DATE	N° DE RAPPORT	VERSION
01/09/2019	0414-13-MET_VEX_RAP_FUS	V0

STRATÉGIE : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE (NF EN ISO 16000-7 et GAX 46-033) *

Type de mesure et objectif (GAX 46-033):	VEX	Fin de chantier amiante en extérieur	Type d'occupation du lieu de prélèvement	Extérieur
La stratégie est accréditée ?	Oui		Nbr de pièce unitaire :	-
Nbr de prélèvement / Nbr tot. de prélèvement	2 / 6		Nbr de prélèvement conforme :	6
Observation sur la représentativité de l'échantillon réalisé sous stratégie :	Lors du prélèvement, aucune observation n'a été faite qui a pu susciter un doute quant à la représentativité de l'échantillon.			

PRÉLÈVEMENT (NF X43-050) *

Ref du Technicien préleveur :	ABAR	Ref. Valise de prélèvement :	VPA001
Périodes de prélèvement	1/ Date et Heure début:	Du 29/08/2019 09h30	Date et Heure fin: Au 30/08/2019 09h30
	2/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
	3/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
Débit initial (L/min) :	6,96	Débit Final (L/min) :	7,00
Débit moyen (L/min) :	7,00	Durée de prélèvement (h) :	24,00
Incertitude sur le volume (%) :	8,00	Volume d'air prélevé (L) :	10 081,10
⁽¹⁾ Commentaire sur les conditions de prélèvement :	Respect des conditions de la réalisation de la mesure.		

ANALYSE (NF X43-050) **

Laboratoire d'analyse sous-traitant :	LABO A2P	N° d'accréditation	1-5197
⁽²⁾ Réf de l'échantillon du laboratoire sous-traitant :	19-4392-02	Date d'analyse :	30/08/2019
Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²) :	0,009000	Surface effective de filtration (mm²) :	217,47
Fraction de filtre traité :	1/4	Nb d'ouvertures de grilles examinées :	32
Nb de fibres comptées (F) :	0,0	Type d'amiante :	Non détecté -
Incertitude sur le comptage (F) :	0<F< 2,99	Nombre de grilles examinées :	2
Technique analytique :	Microscopie électronique à transmission (EDXA - diffraction électronique)	Commentaire sur les conditions d'analyse:	Filtre chargé en poussières, calcination de 1/4. Témoïn préparé et non analysé.

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme: "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance"

⁽²⁾Rapport du laboratoire sous-traitant disponible sur demande écrite à contact@martechenv.com

RÉSULTAT *

Sensibilité analytique (F/L) :	Borne inférieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration F/L d'air prélevé	Borne supérieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration calculée
0,30	-	< 0,90	0,90	0



Les informations indiquées dans ce rapport d'essai ont été vérifiées et contrôlées par : **Samir MARZAQUI** Fonction: **Contrôle qualité** Signature :

⁽³⁾L'intervalle de confiance à 95 % est issue de la loi de poisson. L'intervalle est exprimé en fibre par litre d'air prélevé et prend en compte les incertitudes liées au volume d'air prélevé, à la préparation et à l'analyse.

Les résultats ne concernent que les fibres de longueur : L ≥ 5µm, de diamètre : d ≤ 3µm et de rapport L/d > 3
 La "concentration calculée" représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique.
 Les informations données par le client sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.
 Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement.
 Seul le rapport original papier engage la responsabilité de MARTECH ENVIRONNEMENT.



	RAPPORT D'ESSAI - META AIR (NF X 43-050)				
	Commande n° : 0414-1908-R1	Ref stratégique : L-PDM-LT-AVN.01-Rév.00 *	Échantillon : 0414-10-MET		
Dossier : 0414	Resp. Stratégie : BEMB	Témoïn : 0414-190829-T01			
Client : CARDEM Agence Ile de France Normandie	Dossier Client : FCA1975369-13				
Adresse Client : 9 rue des Entrepreneurs, ZAC des Châtaigniers II	Code postal : 95157	Ville : TAVERNY			
Adresse du site : Boulevard Gouvion St Cyr 75017 PARIS	Bât : -	Niveau de pose : -	N° Zone homogène : -		
Nom de zone et Localisation du prélèvement : Zone "Nord phase 2" - VEX3					

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR SELON LA NORME NF X 43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte -
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole * sont couverts par l'accréditation COFRAC MARTECH ENVIRONNEMENT.
 Le résultat d'analyse rapporté dans ce document et identifié par le symbole ** est couvert par l'accréditation du sous-traitant. Ce dernier est accrédité par le COFRAC ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

DATE	N° DE RAPPORT	VERSION
01/09/2019	0414-13-MET_VEX_RAP_FUS	V0

STRATÉGIE : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE (NF EN ISO 16000-7 et GAX 46-033) *

Type de mesure et objectif (GAX 46-033):	VEX	Fin de chantier amiante en extérieur	Type d'occupation du lieu de prélèvement	Extérieur
La stratégie est accréditée ?	Oui		Nbr de pièce unitaire :	-
Nbr de prélèvement / Nbr tot. de prélèvement	3 / 6		Nbr de prélèvement conforme :	6
Observation sur la représentativité de l'échantillon réalisé sous stratégie :	Lors du prélèvement, aucune observation n'a été faite qui a pu susciter un doute quant à la représentativité de l'échantillon.			

PRÉLÈVEMENT (NF X43-050) *

Ref du Technicien préleveur :	ABAR	Ref. Valise de prélèvement :	VPA015
Périodes de prélèvement	1/ Date et Heure début:	Du 29/08/2019 09h30	Date et Heure fin: Au 30/08/2019 09h30
	2/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
	3/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
Débit initial (L/min) :	6,97	Débit Final (L/min) :	7,00
Débit moyen (L/min) :	7,00	Durée de prélèvement (h) :	24,00
Incertitude sur le volume (%) :	8,00	Volume d'air prélevé (L) :	10 081,80
⁽¹⁾ Commentaire sur les conditions de prélèvement :	Respect des conditions de la réalisation de la mesure.		

ANALYSE (NF X43-050) **

Laboratoire d'analyse sous-traitant :	LABO A2P	N° d'accréditation	1-5197
⁽²⁾ Réf de l'échantillon du laboratoire sous-traitant :	19-4392-03	Date d'analyse :	30/08/2019
Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²) :	0,009000	Surface effective de filtration (mm²) :	217,47
Fraction de filtre traité :	1/4	Nb d'ouvertures de grilles examinées :	32
Nb de fibres comptées (F) :	0,0	Type d'amiante :	Non détecté -
Incertitude sur le comptage (F) :	0<F< 2,99	Nombre de grilles examinées :	2
Technique analytique :	Microscopie électronique à transmission (EDXA - diffraction électronique)	Commentaire sur les conditions d'analyse:	Filtre chargé en poussières, calcination de 1/4. Témoïn préparé et non analysé.

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme: "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance"

⁽²⁾Rapport du laboratoire sous-traitant disponible sur demande écrite à contact@martechenv.com



RÉSULTAT *

Sensibilité analytique (F/L) :	Borne inférieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration F/L d'air prélevé	Borne supérieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration calculée
0,30	-	< 0,90	0,90	0

Les informations indiquées dans ce rapport d'essai ont été vérifiées et contrôlées par : **Samir MARZAQUI** Fonction: **Contrôle qualité** Signature :

⁽³⁾L'intervalle de confiance à 95 % est issue de la loi de poisson. L'intervalle est exprimé en fibre par litre d'air prélevé et prend en compte les incertitudes liées au volume d'air prélevé, à la préparation et à l'analyse.
 Les résultats ne concernent que les fibres de longueur : L ≥ 5µm, de diamètre : d ≤ 3µm et de rapport L/d > 3
 La "concentration calculée" représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique.
 Les informations données par le client sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.
 Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement.
 Seul le rapport original papier engage la responsabilité de MARTECH ENVIRONNEMENT.



	RAPPORT D'ESSAI - META AIR (NF X 43-050)				
	Commande n° : 0414-1908-R1	Ref stratégique : L-PDM-LT-AVN.01-Rév.00 *	Échantillon : 0414-11-MET		
Dossier : 0414	Resp. Stratégie : BEMB	Témoïn : 0414-190829-T01			
Client : CARDEM Agence Ile de France Normandie	Dossier Client : FCA1975369-13				
Adresse Client : 9 rue des Entrepreneurs, ZAC des Châtaigniers II	Code postal : 95157	Ville : TAVERNY			
Adresse du site : Boulevard Gouvion St Cyr 75017 PARIS	Bât : -	Niveau de pose : -	N° Zone homogène : -		
Nom de zone et Localisation du prélèvement : Zone "Nord phase 2" - VEX4					

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR SELON LA NORME NF X 43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte -
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole * sont couverts par l'accréditation COFRAC MARTECH ENVIRONNEMENT.
 Le résultat d'analyse rapporté dans ce document et identifié par le symbole ** est couvert par l'accréditation du sous-traitant. Ce dernier est accrédité par le COFRAC ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

DATE	N° DE RAPPORT	VERSION
01/09/2019	0414-13-MET_VEX_RAP_FUS	V0

STRATÉGIE : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE (NF EN ISO 16000-7 et GAX 46-033) *

Type de mesure et objectif (GAX 46-033):	VEX	Fin de chantier amiante en extérieur	Type d'occupation du lieu de prélèvement	Extérieur
La stratégie est accréditée ?	Oui		Nbr de pièce unitaire :	-
Nbr de prélèvement / Nbr tot. de prélèvement	4 / 6		Nbr de prélèvement conforme :	6
Observation sur la représentativité de l'échantillon réalisé sous stratégie :	Lors du prélèvement, aucune observation n'a été faite qui a pu susciter un doute quant à la représentativité de l'échantillon.			

PRÉLÈVEMENT (NF X43-050) *

Ref du Technicien préleveur :	ABAR	Ref. Valise de prélèvement :	VPA021
Périodes de prélèvement	1/ Date et Heure début:	Du 29/08/2019 09h30	Date et Heure fin: Au 30/08/2019 09h30
	2/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
	3/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
Débit initial (L/min) :	6,99	Débit Final (L/min) :	7,00
Débit moyen (L/min) :	7,00	Durée de prélèvement (h) :	24,00
Incertitude sur le volume (%) :	8,00	Volume d'air prélevé (L) :	10 084,30
⁽¹⁾ Commentaire sur les conditions de prélèvement :	Respect des conditions de la réalisation de la mesure.		

ANALYSE (NF X43-050) **

Laboratoire d'analyse sous-traitant :	LABO A2P	N° d'accréditation	1-5197
⁽²⁾ Réf de l'échantillon du laboratoire sous-traitant :	19-4392-04	Date d'analyse :	30/08/2019
Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²) :	0,009000	Surface effective de filtration (mm²) :	217,47
Fraction de filtre traité :	1/4	Nb d'ouvertures de grilles examinées :	32
Nb de fibres comptées (F) :	0,0	Type d'amiante :	Non détecté -
Incertitude sur le comptage (F) :	0<F< 2,99	Nombre de grilles examinées :	2
Technique analytique :	Microscopie électronique à transmission (EDXA - diffraction électronique)	Commentaire sur les conditions d'analyse:	Filtre chargé en poussières, calcination de 1/4. Témoïn préparé et non analysé.

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme: "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance"

⁽²⁾Rapport du laboratoire sous-traitant disponible sur demande écrite à contact@martechenv.com



RÉSULTAT *

Sensibilité analytique (F/L) :	Borne inférieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration F/L d'air prélevé	Borne supérieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration calculée
0,30	-	< 0,90	0,90	0

Les informations indiquées dans ce rapport d'essai ont été vérifiées et contrôlées par : **Samir MARZAQUI** Fonction: **Contrôle qualité** Signature :

⁽³⁾L'intervalle de confiance à 95 % est issue de la loi de poisson. L'intervalle est exprimé en fibre par litre d'air prélevé et prend en compte les incertitudes liées au volume d'air prélevé, à la préparation et à l'analyse.
 Les résultats ne concernent que les fibres de longueur : L ≥ 5µm, de diamètre : d ≤ 3µm et de rapport L/d > 3
 La "concentration calculée" représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique.
 Les informations données par le client sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.
 Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement.
 Seul le rapport original papier engage la responsabilité de MARTECH ENVIRONNEMENT.



	RAPPORT D'ESSAI - META AIR (NF X 43-050)				
	Commande n° : 0414-1908-R1	Ref stratégie : L-PDM-LT-AVN.01-Rév.00 *	Échantillon : 0414-12-MET		
Dossier : 0414	Resp. Stratégie : BEMB	Témoïn : 0414-190829-T01			
Client : CARDEM Agence Ile de France Normandie	Dossier Client : FCA1975369-13				
Adresse Client : 9 rue des Entrepreneurs, ZAC des Châtaigniers II	Code postal : 95157	Ville : TAVERNY			
Adresse du site : Boulevard Gouvion St Cyr 75017 PARIS	Bât : -	Niveau de pose : -	N° Zone homogène : -		
Nom de zone et Localisation du prélèvement : Zone "Nord phase 2" - VEX5					

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR SELON LA NORME NF X 43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte -
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole * sont couverts par l'accréditation COFRAC MARTECH ENVIRONNEMENT.
 Le résultat d'analyse rapporté dans ce document et identifié par le symbole ** est couvert par l'accréditation du sous-traitant. Ce dernier est accrédité par le COFRAC ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

DATE
01/09/2019

N° DE RAPPORT
0414-13-MET_VEX_RAP_FUS

VERSION
V0

STRATÉGIE : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE (NF EN ISO 16000-7 et GAX 46-033)

Type de mesure et objectif (GAX 46-033):	VEX	Fin de chantier amiante en extérieur	Type d'occupation du lieu de prélèvement	Extérieur
La stratégie est accréditée ?	Oui		Nbr de pièce unitaire :	-
Nbr de prélèvement / Nbr tot. de prélèvement	5 / 6		Nbr de prélèvement conforme :	6
Observation sur la représentativité de l'échantillon réalisé sous stratégie :	Lors du prélèvement, aucune observation n'a été faite qui a pu susciter un doute quant à la représentativité de l'échantillon.			

PRÉLÈVEMENT (NF X43-050)

Ref du Technicien préleveur :	ABAR	Ref. Valise de prélèvement :	VPA028
Périodes de prélèvement	1/ Date et Heure début:	Du 29/08/2019 09h30	Date et Heure fin: Au 30/08/2019 09h30
	2/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
	3/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
Débit initial (L/min) :	7,06	Débit Final (L/min) :	7,00
Débit moyen (L/min) :	7,00	Durée de prélèvement (h) :	24,00
Incertitude sur le volume (%) :	8,00	Volume d'air prélevé (L) :	10 082,70
⁽¹⁾ Commentaire sur les conditions de prélèvement :	Respect des conditions de la réalisation de la mesure.		

ANALYSE (NF X43-050)

Laboratoire d'analyse sous-traitant :	LABO A2P	N° d'accréditation	1-5197
⁽²⁾ Réf de l'échantillon du laboratoire sous-traitant :	19-4392-05	Date d'analyse :	30/08/2019
Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²) :	0,009000	Surface effective de filtration (mm²) :	217,47
Fraction de filtre traité :	1/4	Nb d'ouvertures de grilles examinées :	32
Nb de fibres comptées (F) :	0,0	Type d'amiante :	Non détecté -
Incertitude sur le comptage (F) :	0<F< 2,99	Nombre de grilles examinées :	2
Technique analytique :	Microscopie électronique à transmission (EDXA - diffraction électronique)	Commentaire sur les conditions d'analyse:	Filtre chargé en poussières, calcination de 1/4. Témoïn préparé et non analysé.

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme: "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance"

⁽²⁾Rapport du laboratoire sous-traitant disponible sur demande écrite à contact@martechenv.com

RÉSULTAT

Sensibilité analytique (F/L) :	Borne inférieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration F/L d'air prélevé	Borne supérieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration calculée
0,30	-	< 0,90	0,90	0



Les informations indiquées dans ce rapport d'essai ont été vérifiées et contrôlées par : **Samir MARZAQUI** Fonction: **Contrôle qualité** Signature :

⁽³⁾L'intervalle de confiance à 95 % est issue de la loi de poisson. L'intervalle est exprimé en fibre par litre d'air prélevé et prend en compte les incertitudes liées au volume d'air prélevé, à la préparation et à l'analyse.

Les résultats ne concernent que les fibres de longueur : L ≥ 5µm, de diamètre : d ≤ 3µm et de rapport L/d > 3
 La "concentration calculée" représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique.
 Les informations donnés par le client sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.
 Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement.
 Seul le rapport original papier engage la responsabilité de MARTECH ENVIRONNEMENT.



	RAPPORT D'ESSAI - META AIR (NF X 43-050)				
	Commande n° : 0414-1908-R1	Ref stratégie : L-PDM-LT-AVN.01-Rév.00 *	Échantillon : 0414-13-MET		
Dossier : 0414	Resp. Stratégie : BEMB	Témoïn : 0414-190829-T01			
Client : CARDEM Agence Ile de France Normandie	Dossier Client : FCA1975369-13				
Adresse Client : 9 rue des Entrepreneurs, ZAC des Châtaigniers II	Code postal : 95157	Ville : TAVERNY			
Adresse du site : Boulevard Gouvion St Cyr 75017 PARIS	Bât : -	Niveau de pose : -	N° Zone homogène : -		
Nom de zone et Localisation du prélèvement : Zone "Nord phase 2" - VEX6					

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR SELON LA NORME NF X 43-050
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte -
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole * sont couverts par l'accréditation COFRAC MARTECH ENVIRONNEMENT.
 Le résultat d'analyse rapporté dans ce document et identifié par le symbole ** est couvert par l'accréditation du sous-traitant. Ce dernier est accrédité par le COFRAC ou par tout autre organisme d'accréditation équivalent, signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes d'accréditation (European Cooperation for Accreditation).

DATE	N° DE RAPPORT	VERSION
01/09/2019	0414-13-MET_VEX_RAP_FUS	V0

STRATÉGIE : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE (NF EN ISO 16000-7 et GAX 46-033) *

Type de mesure et objectif (GAX 46-033):	VEX	Fin de chantier amiante en extérieur	Type d'occupation du lieu de prélèvement	Extérieur
La stratégie est accréditée ?	Oui		Nbr de pièce unitaire :	-
Nbr de prélèvement / Nbr tot. de prélèvement	6 / 6		Nbr de prélèvement conforme :	6
Observation sur la représentativité de l'échantillon réalisé sous stratégie :	Lors du prélèvement, aucune observation n'a été faite qui a pu susciter un doute quant à la représentativité de l'échantillon.			

PRÉLÈVEMENT (NF X43-050) *

Ref du Technicien préleveur :	ABAR	Ref. Valise de prélèvement :	VPA026
Périodes de prélèvement	1/ Date et Heure début:	Du 29/08/2019 09h30	Date et Heure fin: Au 30/08/2019 09h30
	2/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
	3/ Date et Heure début:	Du - -	Date et Heure fin: Au - -
Débit initial (L/min) :	7,01	Débit Final (L/min) :	7,00
Débit moyen (L/min) :	7,00	Durée de prélèvement (h) :	24,00
Incertitude sur le volume (%) :	8,00	Volume d'air prélevé (L) :	10 081,50
⁽¹⁾ Commentaire sur les conditions de prélèvement :	Respect des conditions de la réalisation de la mesure.		

ANALYSE (NF X43-050) **

Laboratoire d'analyse sous-traitant :	LABO A2P	N° d'accréditation	1-5197
⁽²⁾ Réf de l'échantillon du laboratoire sous-traitant :	19-4392-06	Date d'analyse :	30/08/2019
Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²) :	0,009000	Surface effective de filtration (mm²) :	217,47
Fraction de filtre traité :	1/4	Nb d'ouvertures de grilles examinées :	32
Nb de fibres comptées (F) :	0,0	Type d'amiante :	Non détecté -
Incertitude sur le comptage (F) :	0<F< 2,99	Nombre de grilles examinées :	2
Technique analytique :	Microscopie électronique à transmission (EDXA - diffraction électronique)	Commentaire sur les conditions d'analyse:	Filtre chargé en poussières, calcination de 1/4. Témoïn préparé et non analysé.

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme: "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance"

⁽²⁾Rapport du laboratoire sous-traitant disponible sur demande écrite à contact@martechenv.com

RÉSULTAT *

Sensibilité analytique (F/L) :	Borne inférieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration F/L d'air prélevé	Borne supérieure (F/L) ⁽³⁾ Intervalle de confiance à 95%	Concentration calculée
0,30	-	< 0,90	0,90	0

Les informations indiquées dans ce rapport d'essai ont été vérifiées et contrôlées par : **Samir MARZAQUI** Fonction: **Contrôle qualité** Signature :

⁽³⁾L'intervalle de confiance à 95 % est issue de la loi de poisson. L'intervalle est exprimé en fibre par litre d'air prélevé et prend en compte les incertitudes liées au volume d'air prélevé, à la préparation et à l'analyse.

Les résultats ne concernent que les fibres de longueur : L ≥ 5µm, de diamètre : d ≤ 3µm et de rapport L/d > 3
 La "concentration calculée" représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique.
 Les informations donnés par le client sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.
 Ce rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement.
 Seul le rapport original papier engage la responsabilité de MARTECH ENVIRONNEMENT.

